



Conseil des Habitant.e.s de Vernier 2023

-

Table délibérative "Des parcs accueillants pour toutes et tous"

RAPPORT FINAL

Genève, 1^{er} Janvier 2024

Le Conseil des habitant-e-s, tout comme ses mesures d'encouragement, est le fruit d'une démarche collaborative entre le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) du canton de Genève, la Ville de Vernier, l'Institut d'études de la citoyenneté (InCite) de l'Université Genève et les organismes partenaires genevois et verniolans. Ce projet amène les outils démocratiques toujours plus à la portée des habitant-e-s afin de développer les conditions cadres de leur participation citoyenne.

Table des matières

INTRODUCTION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE : " DES PARCS ACCUEILLANTS POUR TOU.TE.S"	3
PARTICIPANT.E.S A LA TABLE DELIBERATIVE	4
PROCESSUS DU CONSEIL DES HABITANT.E.S.....	5
PROPOSITIONS FINALES	6
Thème A : Sécurité.....	6
Thème B : Aménagements	8
Thème C : Animations.....	11
Thème D : Nouvelles infrastructures	13
CONCLUSION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE	15
MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL DES HABITANT.E.S DE VERNIER.....	16

INTRODUCTION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE : " DES PARCS ACCUEILLANTS POUR TOU.TE.S"

Les 24 participant.e.s à la table délibérative "Des accueillants pour toutes et tous" expriment chaleureusement leur gratitude envers la Commune de Vernier pour la mise en place du Conseil des Habitant.e.s.

Ils/elles saluent l'opportunité qui leur a été octroyé de s'exprimer et de partager avec d'autres habitant.e.s. Ils/elles soulignent qu'il est très enrichissant de collaborer avec des voisin.e.s et de mieux connaître Vernier par leur biais.

Parmi les participant.e.s à la table délibérative "Des parcs accueillants pour toutes et tous", certain.e.s avaient un faible niveau de français. Celles/ceux-ci expriment vivement que cette expérience leur a permis d'apprendre de nouvelles choses, de s'intégrer davantage dans le système suisse et leur permet d'améliorer leur compréhension et maîtrise du français.

Finalement, les participant.e.s à la table délibérative "Des parcs accueillants pour toutes et tous" estiment que le Conseil des Habitant.e.s permet de rapprocher les citoyen.ne.s des autorités.

PARTICIPANT.E.S A LA TABLE DELIBERATIVE

La table délibérative "**Des parcs accueillants pour tou.te.s**" était composée de 24 résident.e.s Verniolan.ne.s.

Représentativité

Différentes caractéristiques leur étaient demandées lors de l'inscription, afin de pouvoir observer le degré de représentativité. Ces informations, résumées dans le tableau ci-joint, sont basées sur leur propre déclaration.

Choix du thème

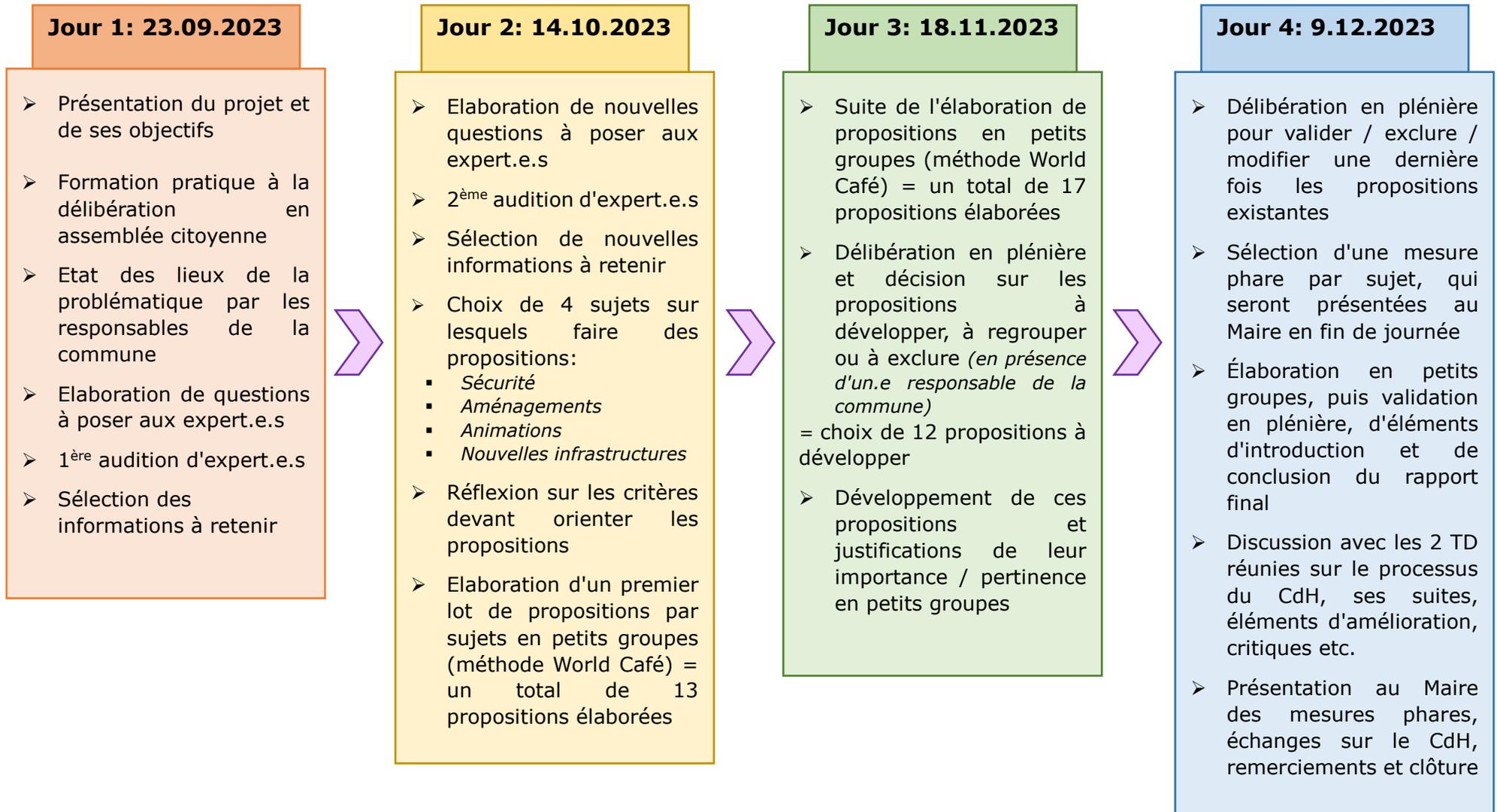
Au moment de l'inscription, les participant.e.s pouvaient exprimer leur préférence entre les deux thèmes de travail de disponibles. Ces préférences ont toutes été respectées.

Indépendance du politique

Tou.te.s les participant.e.s ont déclarés:
 - ne pas être actuellement membre d'un organe dirigeant d'un parti politique (au niveau communal, cantonal ou fédéral)
 - ne pas avoir actuellement de mandat politique

TOTAL		24
Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes ▪ Hommes 	15 9
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 25 ans ▪ 25-45 ans ▪ 45-65 ans ▪ 65 ans et plus 	3 9 12 0
Quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vernier-Village ▪ Les Avanchets ▪ Aïre- Le Lignon ▪ Châtelaine-Balexert ▪ L'Etang ▪ Les Libellules-Gordon-Benett ▪ Cointrin 	1 2 8 6 4 3 0
Niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole obligatoire ▪ Formation post-obligatoire ▪ Diplôme universitaire 	3 12 9
Statut de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyen.ne.s suisses ▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans ▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans 	15 3 6
Fréquence de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jamais (ou pas le droit) ▪ Rarement ▪ Environ 1 fois sur 2 ▪ Souvent ▪ Toujours 	8 1 3 4 8

PROCESSUS DU CONSEIL DES HABITANT.E.S



PROPOSITIONS FINALES

Thème A : Sécurité

La sécurité par l'appropriation et l'attachement (des lieux par une part importante de la population)

Propositions développées

A1 Favoriser l'utilisation des parcs en améliorant la luminosité : installer des lampadaires et luminaires écoénergétiques partout où c'est nécessaire - à l'entrée, la sortie et l'intérieur des parcs - en tenant compte de la protection de la faune et des nuisances pour les habitations à proximité en limitant les installations lumineuses avec des horaires en fonction de la typologie des parcs.

- C'est important :

- Car cela augmente le sentiment de sécurité grâce à des espaces éclairés et plus accueillants. Certaines personnes n'utilisent pas les zones non-éclairées par peur d'être agressées. Les zones non-éclairées peuvent inciter des délinquants à se réunir dans les parcs.
- Car cela incite les gens à favoriser la mobilité douce pour leurs trajets quotidiens (courses, travail, loisirs) en traversant les parcs plutôt que d'utiliser leur voiture, particulièrement en hiver lorsque la nuit tombe tôt.
- Car cela permet à la population de trouver de la fraîcheur le soir en période caniculaire.

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée au Maire lors de la dernière séance le 9 décembre 2023.

A2 Canaliser et développer les voies périphériques d'accès et / ou de circulation dans les parcs pour les véhicules deux roues pour assurer la sécurité de toutes et tous, à travers la signalisation, la sensibilisation, le contrôle et la

sécurisation des espaces de jeux et de sport. Des associations locales subventionnées pourraient contribuer à faire respecter les règles de circulation par leur présence et par des ateliers.

- C'est important :
 - Pour garantir la sécurité des utilisateurs des parcs.
 - Pour éviter que les familles avec des enfants en bas âge ne désertent les parcs.
 - Car au vu de l'évolution croissante du recours à la mobilité douce, il est important d'agir.

A3 Développer l'accès et les infrastructures dans les parcs et les jardins publics pour les différents besoins de mobilité réduite (chaises roulantes, déambulateurs, mains-courantes pour les seniors, poussettes etc.) (par exemple en limitant les bordures).

- C'est important :
 - Pour favoriser le bien-être et l'appartenance de tous les citoyens (accès facilité).
 - Pour favoriser l'inclusivité en permettant au plus grand nombre l'accès aux parcs.

Autre proposition retenue :

A4 Sensibiliser les usagers à l'obligation de tenir les chiens en laisse et de ramasser les crottes.

Thème B : Aménagements

Espaces inclusifs pour tou.te.s

Propositions développées

B1 Doubler les zones d'ombre dans les parcs existants et garantir un minimum de 30% de zones d'ombre dans les nouveaux parcs grâce : à l'installation de toiles (ayant l'avantage d'être en matériau durable tel que la jute et pouvant servir de support à des œuvres artistiques) et/ou de pergolas végétales (ayant l'avantage d'être plus durables et plus esthétiques) ; et/ou aux plantes ombrières et arbres (devant et sous les pergolas par exemple). Ces espaces d'ombre pourraient également être complétés de brumisateurs (structures permanentes comme au Parc de l'Etang).

- C'est important :

- Parce que les zones d'ombres deviennent de plus en plus importantes au vu du changement climatique.
- Parce qu'il n'existe pas suffisamment de zones d'ombre actuellement à Vernier.
- Pour éviter que les gens restent enfermés à la maison et pour qu'ils puissent profiter de l'extérieur.
- Pour le bien-être de toutes et tous.
- Parce qu'en augmentant les zones d'ombre via la plantation d'arbres, cela favorise la protection du climat.
- Parce que cela permet de prolonger l'utilisation du parc en été.
- Parce qu'il faut être un peu plus ambitieux que les objectifs cantonaux 2030 (qui prévoient 25% de zones d'arborisation).

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée au Maire lors de la dernière séance le 9 décembre 2023.

B2 Considérer systématiquement une végétalisation des toits pour toute nouvelle construction publique.

- C'est important :

- Parce que les toits végétalisés permettent une meilleure efficacité des installations photovoltaïques (si la cellule chauffe trop elle produit moins, en abaissant la température autour, ça augmente la rentabilité).

- Parce que la ville doit être exemplaire en mesure de bonnes pratiques de construction pour les nouvelles générations et pour le secteur privé.
- Parce que cela peut servir pour des projets ludiques pour les écoles.
- Parce que cela améliore la situation climatique.
- Parce que cela diminue le gaspillage énergétique (meilleure isolation dans l'immeuble, récupération de l'eau car ça crée un filtre naturel).
- Parce que la végétalisation peut être adaptée en fonction de l'immeuble et que la commune devrait tester différents types de végétalisation.
- Parce que cela améliore la biodiversité (insectes, etc....).
- Parce que cela améliore l'aspect esthétique.

B3 Aménager des espaces verts pour tous avec des matériaux réutilisés, récupérés ou issus du recyclage, dans la mesure du possible (sinon favoriser du matériel durable, local et écologique), pour fabriquer des jeux pour enfants, des agrès, des aménagements sportifs, etc. Et aménager les parcs pour être un lieu multigénérationnel (pas uniquement pour les enfants).

- C'est important :

- Parce que cela améliore la situation écologique.
- Parce que cela favorise l'échange intergénérationnel et interculturel.
- Parce que cela permet d'encourager le sens artistique.
- Parce que cela contribue à la réinsertion professionnelle.
- Parce que cela implique les habitants et leur donne un sentiment d'appartenance et d'attachement (et permet d'éviter les nuisances).
- Parce que cela limite le gaspillage.
- Parce que cela favorise la cohésion sociale et la participation des habitants et des enfants à l'aménagement.
- Parce que cela favorise la santé publique.

Autres propositions retenues

B4 Si nécessaire mettre des plages horaires pour l'utilisation de certaines infrastructures (espace plage, beach volley, terrains de basket, etc.)

- C'est important :

- Afin d'éviter le monopole de certains groupes et garantir l'accès de tous.
- Afin d'éviter les nuisances après certains horaires.

B5 Mettre des poubelles plus grandes et inaccessibles aux corneilles.

Thème C : Animations

Propositions développées

C1 Débloquer une subvention pour la création d'une association faitière des associations de quartier des potagers de la ville de Vernier, dont les objectifs sont de : favoriser la collaboration entre usagers des potagers de la ville ; faire la promotion de l'entraide entre les habitants des différents quartiers ; faciliter la répartition équitable des terrains et des bacs ; identifier de nouveaux terrains pour des potagers dans les parcs, en partenariat avec la Ville. La subvention implique : la reconnaissance de l'association en tant que partenaire en lui déléguant la gestion des potagers ; une contribution au financement de coachs pour les habitants ayant des difficultés au jardinage ; la contribution au financement de médiateurs en cas de tensions.

- C'est important :

- Car l'association faitière peut soutenir les associations des différents secteurs se trouvant sur la Ville de Vernier.
- Car l'association faitière représente les intérêts de ses membres pour tous les projets ou démarches auprès de la Ville de Vernier.
- Car il n'existe pas suffisamment de potagers et bacs à disposition dans la commune.

C2 Création de journées de la communauté animées par des associations locales et par des comités d'entreprises (inspirées de la journée d'entreprise du modèle japonais et du Volunteer Day de l'ONU). Ces journées pourraient combiner les activités suivantes: entretien des parcs (soins des parcs animaliers, clean-up, campagne contre les déchets de mégots de cigarettes (Stop to drop) et communication sur les quantités de déchets ramassés) ; proposer des ateliers potagers ; animer/proposer des animations originales (installation de balades acoustiques, musiques, restauration, etc.) ; animer/proposer des activités sportives (tournoi de volleyball, badminton, tennis de table, foot avec City stade); animations intergénérationnelles dans les parcs (sports, yoga, etc.) et interculturelles pour inviter le public à découvrir la richesse des parcs et des associations.

- C'est important :

- Pour renforcer l'attachement de la population aux espaces publics.
- Pour renforcer la cohésion sociale. Cela permet de tisser et renforcer les liens entre les habitants et entre les habitants et les associations locales à travers des moments de partage.
- Pour contribuer et sensibiliser à la protection de l'environnement.
- Pour faire découvrir des activités locales à la population.

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée au Maire lors de la dernière séance le 9 décembre 2023.

C3 Améliorer la communication des informations sur les parcs et infrastructures existantes et à venir. Par exemple : créer des pictogrammes sur différentes infrastructures (accessibilité, jeux pour enfants, BBQ, etc.) ; renforcer l'information via le site internet et les réseaux sociaux ; via des panneaux de signalisation/information (+QR) ; informer sur les journées de la communauté et les animations dans les associations d'aînés.

- C'est important :

- Pour informer et guider les gens par des images compréhensibles pour tous.
- Pour apprendre sur les informations botaniques à travers l'indication des noms d'arbres.
- Pour informer sur les œuvres d'art, nom, date de naissance.
- Pour expliquer l'écologie dans certains milieux riches en biodiversité (étangs, etc.).
- Pour s'orienter dans les parcs à travers des cartes topographiques.

Thème D : Nouvelles infrastructures

Créer / adapter / améliorer les structures au vivant et au bien-être des habitant-e-s.

Propositions développées

D1 Création d'installations démontables telles que des pergolas, des bancs ou des plantations de fruits, légumes et arbres dans des bacs, ainsi que de barbecues dans des zones spécifiquement aménagées, respectant les consignes de sécurité et des zones de calme pour le voisinage ainsi que pour les autres utilisateurs du parc.

- C'est important :

- Parce que ces installations (bon marché) sont facilement constructibles et pourraient être créées par des associations, la population ou des jeunes.
- Parce qu'au vu du réchauffement climatique, il est crucial d'offrir des zones de fraîcheur à la population.
- Pour favoriser la socialisation et le vivre ensemble.
- Pour augmenter les zones d'ombre pour la population.

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée au Maire lors de la dernière séance le 9 décembre 2023.

D2 Développer des parcs différenciés pour grands et petits chiens en créant des espaces clôturés, avec des bornes-fontaines et des pataugeoires, là où la densité le justifie (calculée en fonction du nombre de médailles attribuées par la commune) et affiner la signalétique.

- C'est important :

- Pour la sécurité et le bien-être des petits chiens qui peuvent se sentir menacés par les grands chiens.
- Pour la meilleure entente entre les propriétaires des grands et petits chiens.
- Pour la sécurité du plus grand nombre (utilisateurs du parc, propriétaires de petits chiens à l'intérieur du parc).

- Pour une meilleure propreté dans les espaces utilisés par les utilisateurs du parc (crottes concentrées dans les parcs à chien).

D3 Rechercher des partenariats et des financements externes par la ville pour contribuer aux projets et aménagements communaux, avec des partenariats publics (écoles, écoles professionnelles), des partenariats privés (entreprises, fondations, régies, propriétaires d'espaces verts), du crowdfunding et la valorisation du bénévolat. Par exemple en incitant et en créant des espaces de négociation avec les propriétaires d'espaces verts afin de les mettre à disposition du public et de les aménager selon les besoins des habitants.

- C'est important :

- Parce que cela permet d'augmenter le budget à disposition pour les espaces verts à Vernier.
- Parce que cela permet une démarche pédagogique et une sensibilisation des participants (cela peut développer des vocations ou orientations professionnelles).
- Parce que l'ensemble de ces démarches peut créer un modèle de partenariat et de financement original qui serviraient d'exemple à d'autres communes.

CONCLUSION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE

Les participant.e.s à la table délibérative "Des parcs accueillant.e.s pour toutes et tous" se demandent ce qu'il adviendra de leurs propositions en termes de réalisations concrètes. Ils/elles demandent par ailleurs que les résultats de la 1^{ère} édition du Conseil des Habitant.e.s (2019) leur soient communiqués.

Exprimant leur satisfaction avec le processus du Conseil des Habitant.e.s, ils/elles demandent que celui-ci soit renouvelé chaque année.

Pour conclure, dans cette veine participative, les participant.e.s à la table délibérative "Des parcs accueillant.e.s pour toutes et tous" souhaitent, dans la mesure du possible, que les habitant.e.s des différents quartiers soient consultés pour l'aménagement des parcs à proximité de leur lieu de résidence.

MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL DES HABITANT.E.S DE VERNIER

L'ensemble des membres du Conseil des Habitant.e.s de Vernier, à savoir les 20 participant.e.s à la table délibérative "Des gestes utiles pour le climat" et le 24 participant.e.s à la table délibérative "Des parcs accueillants pour tou.te.s" ont mis en évidence les éléments suivants lors de la clôture du CdH, le 9 décembre 2023.

- ❖ **Processus** - Les participant.e.s ont exprimé leur satisfaction avec l'ensemble du processus, en mettant l'accent sur la joie d'avoir fait de nouvelles rencontres et sur l'importance pour eux/elles d'entendre la diversité des opinions et des personnes. Ils/elles ont grandement apprécié les informations reçues de la part des expert.e.s intervenants et saluent particulièrement la présence.e d'un responsable communale spécialiste du thème.
- ❖ **Choix des thèmes** – Les participant.e.s insistent sur la possibilité que les choix des thèmes soient faits par les citoyen-ne-s en amont de l'expérience.
- ❖ **Représentativité** – Les participant.e.s souhaitent vivement que les prochaines éditions puissent inclure davantage de personnes jeunes et entendre leurs points de vue.
- ❖ **Suivi et mise en œuvre** – Les participant.e.s appellent à valoriser les compétences des habitant.e.s dans la mise en œuvre des propositions. Ils/elles demandent un suivi et la possibilité de pouvoir participer de manière active dans la mise en place des propositions. Ils/elles suggèrent d'utiliser le dispositif des Contrats de quartiers pour la mise en œuvre de certaines propositions.
- ❖ **Edition passée (2019)** – Les participant.e.s à l'édition 2023 demandent un état des lieux des mesures de la 1^{ère} édition du Conseil des Habitant-e-s
- ❖ **Conseil des Habitant.e.s, participation citoyenne et suites** – Les participant.e.s saluent une expérience intéressante à renouveler en y incluant éventuellement un budget – avec une ligne budgétaire pour pérenniser cette expérience chaque année. Ils/elles appellent en outre à visibiliser davantage les opportunités de participation pour les habitant-e-s de la commune. Certains participant.e.s envisagent la création d'une association pour encadrer le suivi des propositions.
